

# NOTE S.D.

N°2012-29 du 3 octobre 2012

## SOMMAIRE :

Journée d'action du 9 octobre 2012

Résolution du CCN des 27 et 28 septembre 2012

Rapport sur la RGPP

Pétition en ligne pour 2 mouvements de mutation et le « droit au retour »

***N.B. : la Note S.D. est dématérialisée et n'est pas adressée par voie postale.***

Cher(e) Camarade,

## Journée d'action du 9 octobre 2012

Certainement pressés par des militants CGT, plusieurs camarades se sont inquiétés de la position du Syndicat sur un appel à la grève pour la journée du 9 octobre prochain.

Pour ton information, il s'agit d'une journée européenne d'action pour le développement de l'industrie et de l'emploi soutenue par la CGT, à laquelle ne s'associe pas le Syndicat National F.O.-DGFIP.

Dans la logique de mobilisation des personnels de la DGFIP qui doit être la tienne, il ne s'agit pas de s'éparpiller dans des actions qui auraient des résultats contraires et ne permettraient pas de poser clairement les revendications propres au Syndicat sur l'emploi et le budget à la Direction Générale des Finances Publiques.

Sans ambiguïté, le Syndicat National CGT-Finances Publiques a été informé de notre position.

## Résolution du CCN des 27 et 28 septembre 2012

Tu trouveras en annexe la résolution adoptée par le Comité Confédéral National de la CGT-F.O. adopté le 28 septembre dernier lors de sa réunion à Rodez (12).

## Rapport sur la RGPP

Tu trouveras en annexe le rapport présenté au Premier ministre sur les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) de 2007 à 2012.

## Pétition en ligne pour 2 mouvements de mutation et le « droit au retour »

Le Syndicat défend depuis sa création une double revendication qui lui est spécifique :

- le « droit au retour » pour les agents promus de C en B, c'est-à-dire la possibilité d'être nommés dans leur direction d'origine à l'issue de leur formation initiale ;
- l'existence de 2 mouvements annuels de mutations pour toutes les catégories statutaires.

Le Bureau National estime qu'une pétition signée par un très grand nombre d'agents, concernés directement ou indirectement (par exemple, les personnels d'encadrement le sont aussi dans la mesure où tout ce qui peut améliorer la situation personnelle de leurs collaborateurs a une incidence sur leur rôle de « manager »), serait un moyen efficace pour faire avancer cette revendication.

Bien entendu, circule aussi, depuis le 21 septembre, une pétition inter-syndicale pour le maintien du taux de promotion du plan de qualification ministériel, sujet également important pour le Syndicat.

Afin de ne pas « polluer » l'une par l'autre (et ne pas obliger à repasser dans les services où l'on a déjà présenté la première pétition), le Bureau National a décidé d'innover en proposant une pétition en ligne sur notre site web national, à signer de manière dématérialisée par tous les agents de la DGFIP, quelle que soit leur préférence syndicale.

Le dispositif qui sera effectif **vendredi 5 octobre** est le suivant :

- en haut de la page d'accueil du site web national, présence d'un nouveau lien temporaire « Signer la pétition avant le ... » ;
- ce lien mène à une page qui affiche le texte de la pétition puis un formulaire avec 4 zones obligatoires à remplir (seule la partie gauche de l'adresse mèl professionnelle est à saisir) ;
- après validation, affichage d'une page de remerciement annonçant l'envoi d'un courriel de confirmation (pour éviter l'usurpation d'identité) ;
- à réception de ce courriel, l'agent clique sur un lien qui confirme définitivement sa signature.

Bien entendu, tout ceci est plus long à expliquer par écrit qu'à exécuter sur son poste de travail !

Pour que cette pétition soit massivement signée, il faut la relayer auprès de tous tes militants et sympathisants en :

- leur envoyant un courriel de présentation de la pétition qui pourra contenir le lien d'affichage de la pétition et du formulaire à remplir <http://www.fo-dgfip.fr/signature.php?pid=6>
- et en les incitant à en faire la promotion auprès de tous leurs collègues, dans leur poste ou service.

Il est évident que cette procédure de signature en ligne et dématérialisée remet sur un pied d'égalité toutes les sections, puisqu'elle ne nécessite pas de moyens humains ou financiers particuliers pour réussir : elle doit donc être un indéniable succès !

Meilleurs sentiments syndicalistes,

Jean Yves BRUN  
Secrétaire Général

NSD2012-29Annexe  
ResolutionCCN09201

NSDAnnexeRapport  
RGPP25092012.pdf

**Pour mémoire, rappel de l'objet des informations mises en ligne sur le site web national depuis la précédente note S.D. (avec leur date de mise en ligne).**

21 septembre 2012 : Plan de qualification – Signez la pétition des Syndicats de la DGFIP

24 septembre 2012 : Tableaux d'avancement ou promotions en recul en 2013 à la DGFIP ?

26 septembre 2012 : Comité Technique de Réseau – Déclaration de la délégation F.O.-DGFIP

27 septembre 2012 : Comité Technique de Réseau – Compte rendu de la séance du 25 septembre 2012

01 octobre 2012 : Catégorie A – Compte rendu de la CAPN n°4 du 25 septembre 2012